

MI-Harmonisation S1

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Niveau d'étude : BAC +1
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > Code ELP : 4E1MF103
- > En savoir plus : site web de la composante <https://ufr-segmi.parisnanterre.fr/>

Présentation

Organisé au début du 1er semestre, ce cours a pour but de donner aux étudiants les savoir-faire fondamentaux pour les cours de mathématiques et d'informatique du S1 de la licence MIASHS.

Objectifs

Le cours introduira les notions et la rigueur nécessaires pour tous les enseignements de mathématique et d'informatique de la licence et insistera sur les principes de l'informatique et de la logique mathématique :

-
-
- Arithmétique : divisibilité, nombres premiers, codage des entiers ;
- Ensembles : opérations ensemblistes, réunion, intersection, produit cartésien, dénombrements élémentaires, formule du binôme.

Évaluation

Pour harmonisation :

Évaluation en session 1 pour les étudiants inscrits en formule standard de contrôle de connaissances : des épreuves de contrôle continu (100% de la note).

Évaluation en session 1 pour les étudiants inscrits en formule dérogatoire de contrôle de connaissances : un examen terminal écrit de 2h (100% de la note).

Évaluation en session 2 : un examen terminal écrit de 2h (100% de la note).

Pré-requis nécessaires

Aucun (l'harmonisation entre ceux qui auront fait l'option informatique en 1ère et/ou terminale se fera sur les sujets de projet)

Compétences visées

Savoir-faire de base en mathématiques et informatique.